

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

***L'An deux mil vingt-six, le 22 juillet, à dix-neuf heures trente,
le Conseil Municipal de la Commune de SAINTE-SIGOLENE, dûment convoqué par Monsieur
le Maire le 16 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Didier
ROUCHOUSE, Maire.***

PRÉSENTS :

M. Didier ROUCHOUSE, Maire

*Mme Jocelyne DUPLAIN, M. Henri BARDEL, Mme Ghislaine BERGER, M. Bernard BARRY, Mme
Isabelle GAMEIRO, M. Guy VEROT, Mme Josée NAVARRO et M. Raphaël DUTRUEL adjoints.*

*M. Yves BRAYE, Mme Isabelle ABRIAL, Mme Andrée MURGUE, M. Antoine GERPHAGNON,
M. Jacques DUPONT, Mme Pascale CROUZET CHALAVON, Mme Karine PAULET, Mme Anne-
Laure GUILLAUMOND, M. François AKAKO, Mme Caroline CHARVET, Mme Mathilde RIOU,
M. Hubert SAIGNOL, Mme Valérie CELLE et Mme Estelle BOURGIN, Conseillers*

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Eliane GRAILLON, pouvoir à Mme Josée NAVARRO

M. Philippe FREYSSENET pouvoir à Mr Didier ROUCHOUSE

Mme Françoise BALMONT pouvoir à Mme Estelle BOURGIN

M. Jean-Luc FAURE pouvoir à Mme Valérie CELLE

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Willy BERTHASSON

M. Adrien DESSAILY

Secrétaire de séance : Pascale CROUZET CHALAVON élue à l'unanimité

Objet : Budget principal 2026 – Décision modificative n°1

(Délibération 2026_07_02)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget principal 2026 de la commune,

Les prévisions budgétaires inscrites au budget principal de l'année peuvent être modifiées au cours de l'exercice afin de tenir compte des réalisations effectives. Dans ce cadre, la décision modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2026 présentée ci-dessous, propose les ajustements aux inscriptions budgétaires :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
Dépenses : chap. 67, cpte 673 titres ann (sur ex ant)	0.00€	+3 000.00€	0.00€	0.00€
Recettes : chap. 75, cpte 752 revenus des immeubles	0.00€	0.00€	0.00€	+3 000.00€
Total FONCTIONNEMENT	0.00€	+3 000.00€	0.00€	+3 000.00€

INVESTISSEMENT				
Dépenses : chap.041, compte 2315, inst. en cours	0.00€	+7 300.00€	0.00€	0.00€
Recettes : chap.041, compte 238, avances versées	0.00€	0.00€	0.00€	+7 300.00€
Dépenses : chap. 021, compte 2111, terrains nus	0.00€	+885 000.00€	0.00€	0.00€
Recettes : chap. 16, compte 1641, emprunts en €	0.00€	0.00€	0.00€	+885 000.00€
Total INVESTISSEMENT		+892 300.00€		+892 300.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2026 telle que présentée.

Membres en exercice	29
Présents	23
Représentés	4
Votants	27

Quorum	15
Abstention(s)	0
Contre	0
Pour	27

Acte rendu exécutoire après :

Dépôt en Sous-Prefecture le : 23/07/2026

et publication en Mairie le :23/07/2026

Pour Copie conforme

Le 23/07/2026

Le Maire,
Monsieur Didier ROUCHOUSE